



MARIVIK

camp de jour urbain

GUIDE D'INFORMATIONS

Montréal 



COORDONNÉES IMPORTANTES

COMPLEXE SPORTIF MARIE-VICTORIN

7000 boulevard Maurice-Duplessis

Montréal, QC H1G 0A1

Tél. 514.868.7469

Courriel : Info.csmarievictorin@sodem.net

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DU COMPLEXE SPORTIF

Gestionnaire : Isabelle Richard

Responsable des opérations et de la programmation : Marie-Élisabeth Michaud

Responsable de l'accueil : Isabelle Bibeau

Coordonnateur aquatique : Guillaume Viguiier

Une rencontre de parents aura lieu en mode virtuel afin de donner les détails de camp

MARIVIK (surveillez la date sur notre site internet) *

Lors de la rencontre, les sujets suivants seront abordés :

- Qui sommes-nous?
- Une journée type
- Le matériel à apporter
- Le service de garde
- Période de questions

***Les parents seront conviés par courriel. Il sera alors important de fournir une adresse courriel valide lors de l'inscription.**



HEURES D'ANIMATION DU CAMP

Les heures d'animation régulières sont de 09 h 00 à 16 h 00*.

Les heures d'animation du service de garde sont de 7h00 à 8h45 et de 16h15 à 18h00.

**Les parents doivent venir chercher leur enfant avant 16 h 15 sans quoi, il sera dirigé vers le service de garde, à leur frais.*

JOURNÉE TYPE

De 7 h à 9 h – Service de garde

De 9 h à 12 h – Les enfants font des activités en lien avec leur thématique
(une pause collation sera prise en avant-midi)

De 12 h à 13 h – Dîner

De 13 h à 16 h – Les enfants participeront à des activités variées
(par exemple : sports, arts, piscine, etc.)
(une pause collation sera prise en après-midi)

De 16 h à 18 h – Service de garde

RELEVÉ 24

Le Ministère du Revenu du Québec exige que les relevés 24 leur parviennent électroniquement. Cette exigence fait en sorte que le **numéro d'assurance sociale est obligatoire** lors de l'inscription. Aucun Relevé 24 ne sera émis sans la divulgation du numéro d'assurance sociale par le parent. Les relevés sont automatiquement émis au nom du parent payeur. Les parents qui désirent avoir deux (2) Relevés 24 différents doivent faire des paiements distincts.

Les relevés 24 sont disponibles au 1^{er} mars dans votre compte Loisirs Montréal.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

COMMENT S'INSCRIRE !

Surveillez la date d'inscription sur notre site internet.

Il est à noter que les places sont limitées

EN LIGNE, dès 10 h AM

www.loisirs.montreal.ca

EN PERSONNE, en semaine de 10 h à 18 h

Comptoir d'accueil du complexe sportif – 7000 boulevard Maurice-Duplessis

Aucune inscription par téléphone

Rabais – Inscription hâtive

Les tarifs sont réduits de 15 % lorsque l'inscription est effectuée avant le 18 mars.

Inscription tardive

LES INSCRIPTIONS EN LIGNE SONT OUVERTES JUSQU'AU 30 JUIN.

LES INSCRIPTIONS AU COMPTOIR SONT OUVERTES TOUT L'ÉTÉ, EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES.

À LA SEMAINE : Inscription au comptoir jusqu'au VENDREDI MIDI précédent le séjour.

**Les inscriptions se poursuivent tout au long de l'été, selon les places disponibles.*

DEMANDE DE CHANGEMENT DE THÉMATIQUE – SANS FRAIS !

Entre FÉVRIER et MAI

La demande doit être faite à la réception du Complexe sportif Marie-Victorin.

Le changement sera conditionnel aux places disponibles.

Entre JUIN et AOÛT

La demande doit être effectuée par le **parent** auprès de l'équipe de coordination. Aucune demande de changement de groupe de la part d'un enfant ne sera acceptée sans l'autorisation préalable d'un parent.



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Les inscriptions sont possibles en ligne ou en personne au comptoir d'accueil du Complexe sportif.

Les inscriptions en ligne nécessitent un paiement complet de la facture.

Les inscriptions au comptoir d'accueil peuvent bénéficier du paiement en trois versements si les conditions suivantes sont remplies :

- ✓ Facture totale de 300 \$ ou plus;
- ✓ Paiement de 30% du montant total de la facture lors de l'inscription;
- ✓ Les deux versements restants doivent être faits sous forme de chèques postdatés adressés à la Ville de Montréal.
 - 2ème versement de 35 % de la facture : 1er lundi du mois d'avril
 - 3ème versement de 35% de la facture : 1er lundi du mois de mai

Les modes de paiements suivants sont acceptés :
DÉBIT – CRÉDIT (VISA-MC) -COMPTANT-CHÈQUE

À défaut de paiement dans les délais requis, le responsable de l'enfant sera contacté et l'enfant sera désinscrit du camp de jour.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Les activités annulées pour raison de force majeure (panne électrique, accident vomitif ou fécal, tempête de neige, bris d'équipement, etc.) ne sont pas remboursables et ne seront pas reportées.

Le Complexe sportif Marie-Victorin se réserve le droit d'annuler une activité en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Toute demande de remboursement doit être faite par écrit en personne à la réception (formulaire à compléter) ou par courriel à info.csmarievictorin@sodem.net.



Avant le premier jour de camp :

À compter du 1er janvier 2023, des frais d'administration sont exigés pour l'annulation (inclue les demandes de remboursement) d'une inscription au camp de jour, et ce, pour chaque demande. Ces frais sont d'un montant fixe de 25\$.

Après le premier jour de camp :

DES FRAIS S'APPLIQUENT en fonction de la portion de séjour restant dans la semaine. Il est possible d'annuler en tout temps une inscription au camp. Le remboursement s'applique seulement à la portion de séjour restant dans la semaine, au prorata, à partir de la date de réception de la demande de remboursement. De plus, à compter du 1er janvier 2023, des frais d'administration seront exigés pour l'annulation (inclue les demandes de remboursement) d'une inscription au camp de jour, et ce, pour chaque demande. Ces frais sont d'un montant fixe de 25\$.

Il est à noter qu'aucun remboursement n'est possible en cas d'absence au camp.